



Vitrificateur bi-composant PUR-T® SPORT

BICOMPOSANT

MELANGE A+B

RENDEMENT

1L = ± 10m² par couche

ASPECTS

Satiné - brillant

NETTOYAGE DES
OUTILS

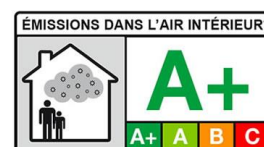
EAU

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

3 - 5 H

0% NMP
NEP

FDES



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



caractéristiques - destinations

- Vitrificateur polyuréthanes et polycarbonates bicomposant en phase aqueuse : mélange 90/10.
- Très agréable à appliquer : « **gras** » et **sans odeur**. Donne un bon **garnissant**.
- Film **non jaunissant**.
- Un temps de reprise important spécialement développé pour répondre aux problématiques des grandes surfaces.
- Adapté pour la vitrification de parquets ou dérivés des bois intérieurs, notamment les parquets sportifs neufs ou anciens dans tous types d'essences ... Pour les bois difficiles ou rares (exotiques...) consulter notre service technique.
- Convient en **salles de sports** et sur sols chauffants. Procès verbal de glissance selon la norme NF EN 13036-4.
- Dispose du Label EC1 R attestant son faible niveau d'émission de COV.
- Dangereux. Respecter les précautions d'emplois. Réservé aux professionnels

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide blanc
Séchage par	Catalyse avec le durcisseur
Liant	Résines polyuréthanes + résines polycarbonates
Durée de vie du mélange à 20° C	2 à 3 heures environ pour une quantité mélangée de 5L

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.04 +/- 0.05
Viscosité à 20° C	De 55 à 65 secondes selon les aspects - Coupe AFNOR N° 4
pH	9 +/- 0.5
Extrait sec résine du mélange - en poids	De 31 à 35% +/- 2 selon les aspects
Contenu en COV produit prêt à l'emploi (après mélange des 2 composants)	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/j) : 140 g/L (2010) Ce produit contient max 70 g/L COV

FILM SEC en usage	
Dureté	198 secondes Test AFNOR 30016 – pendule de Persoz
Résistance à l'abrasion	Convient en lieux publics
Résistance aux produits chimiques après 20 jours de séchage selon la NFT 30053. Pas de dégradation du film après 2 heures de contact.	
Aux produits de nettoyage	Eau - détergent liquide courant (sans ammoniac) - eau de javel du commerce
Aux produits alimentaires froids	Huile d'olive - vinaigre - vin rouge - alcool à 40° - café - thé - ketchup
Aux produits alimentaires chauds	En cours au laboratoire Pourquery
Résistance à la lumière	Film non jaunissant. Pour retarder le jaunissement du bois utiliser l'absorbant UV.

teintes et niveaux de brillance

	Angle de réflexion de 60°
SATINE - Aspect ciré	30-45% GLOSS
BRILLANT - Aspect glacé	55-70% GLOSS

- Vérification physique de la brillance indiquée en gloss selon la norme NF EN ISO 2813 : elle est mesurée avec un brillancemètre en dirigeant un faisceau lumineux de puissance constante à un angle déterminé sur la surface à tester puis en mesurant la réflexion (lumière réfléchi par la surface). Plus la mesure est élevée, plus la surface brille. Pour définir l'échelle de réflexion spéculaire, on attribue la valeur 100 au verre noir poli.
- Un angle de réflexion de 60° correspond à une appréciation visuelle du sol à proximité immédiate à partir d'une position debout.
- Mesure effectuée sur bois après application de 2 couches sur support bloqué, après 10 jours de séchage (aspect définitif) en suivant le rendement préconisé du produit.

Conditions pour obtenir les valeurs ci-dessus :

- Respecter le rendement : les niveaux de brillance peuvent varier en fonction de l'épaisseur déposée et de la porosité du bois.
- Bien mélanger la partie A-résine avant d'incorporer le durcisseur : pour obtenir un aspect homogène.

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	3 - 5 heures	Voir conditions ci-après.
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car le vitrificateur n'est pas sec à cœur et est encore fragile
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

mise en œuvre

La salle de sport doit être conforme aux spécifications de la norme française FP 90-208 requises pour les salles de sport : en matière d'isolation thermique et de protection solaire, de régulation-programmation du chauffage, et de ventilation.

Préparer le support

Le ponçage et la vitrification des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Affiner le ponçage au grain 50-60 puis terminer par le ponçage de finition au grain 80.
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Protéger le parquet

Avant de vitrifier le parquet, pour garantir la parfaite protection du support, opter selon le besoin pour une sous-couche PLASTOR.

La sous-couche PRIM SO est particulièrement recommandée avant l'application du vitrificateur PUR-T®SPORT (se rapporter au mode d'emploi de la fiche technique du PRIM SO)

Appliquer la sous-couche en 1 couche.

Avec le PRIM SO, L'égrenage n'est pas indispensable : appliquer directement le vitrificateur PLASTOR de votre choix après 45 à 60 minutes quand la couche est bien sèche. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours égrener avec une grille grain 150 adaptée sur monobrosse.

Ne pas attendre plus de 24 heures entre le fond dur et la première couche de vitrificateur.

Vitrifier

Outillage :

N'utiliser que des outils en acier inoxydable ou en matière synthétique. Utiliser un rouleau poils 13 mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le vitrificateur que :

- Par une température au sol comprise entre 12° C et 25° C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

1 Avant l'utilisation de PUR-T®SPORT, acclimater les 2 emballages à la température ambiante et veiller à ce qu'ils n'aient pas été exposés au gel.
En cas d'utilisation d'un bidon entamé, faire attention lors de l'ouverture afin d'éviter que des particules de vernis séché ne tombent dans le vernis. Ces particules sont insolubles et ne peuvent être retirées que par tamisage.

2 Bien agiter les 2 emballages séparément. Transvaser la résine A dans un récipient propre. Tout en brassant la résine, verser le durcisseur B dans un mélange : **1 dose de A (pot doseur - 900ml) pour 2 bouchons doseurs de B (100ml)**. Homogénéiser soigneusement et immédiatement afin d'obtenir une répartition régulière du durcisseur. Laisser réagir 10 minutes avant utilisation, puis mélanger encore une fois avant d'appliquer. Ne pas diluer.
Ne préparer le mélange que pour 1 couche.

Pour de grandes surfaces, rajouter régulièrement du produit fraîchement préparé à la quantité restante car préparer simultanément plusieurs unités et les ajouter les unes aux autres réduit significativement la durée de vie du mélange et entraîne une forte augmentation de la température du mélange.

3 **Appliquer en système sous-couche + 2 couches de vitrificateur (ou 3 en l'absence de sous-couche)**. Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau non pelucheux. Étaler le vitrificateur en couches croisées, régulières et garnies en finissant dans le sens des fibres du bois ou de la lumière selon le type de pose et en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois et faire attention de toujours réaliser les raccords mouillés sur mouillés. Veiller à appliquer le vitrificateur sans trop appuyer sur le rouleau et en évitant aussi de trop travailler le produit qui commence à sécher.

Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. Des couches trop fines entraîneront une usure prématurée du film et des couches trop épaisses engendreront un séchage lent, un mauvais tendu...

Attention : compte tenu du processus de séchage des vitrificateurs en phase aqueuse, une couche en cours de séchage n'a pas un aspect tendu.

Ne pas dépasser un délai de 24 heures de séchage entre les couches

- 4 Égrener légèrement la première couche avec une grille grain 80. N'appliquer une nouvelle couche que lorsque la couche précédente est bien sèche. Si le vitrificateur ne sèche pas de façon optimale (pas assez chaud ou trop d'humidité ambiante) il est conseillé d'attendre le lendemain avant d'égrener et d'appliquer la dernière couche. De cette façon vous pouvez être certain que les couches précédentes sont bien sèches.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances des vitrificateurs.

restrictions

- La durabilité du vitrificateur ne peut être satisfaisante que :
 - si le produit est approprié à la destination de la pièce : utiliser donc toujours le vitrificateur du niveau correspondant au lieu à vitrifier ou le vitrificateur de performance supérieure.
 - Si l'entretien est réalisé avec des produits adaptés et de façon régulière.
- Certaines conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader un vitrificateur prématurément.
- Ne jamais utiliser sans durcisseur : forte diminution de la performance

précautions particulières

- Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation du vernis lors de l'application.

Une infiltration de vernis à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés... à la surface.

L'accumulation de produit se traduit par un voile blanc entre lames et entraîne un séchage très lent dans ces zones, ce qui aura une incidence sur le tendu du film en dernière couche puisqu'on applique un vernis sur une surface non sèche.

- Sur les bois foncés ou teintés**, il est important que :
 - toutes les inégalités et joints soient remplis/rebouchés : L'infiltration du vitrificateur en plus grande quantité dans les trous éventuels pourrait laisser des traces blanches.
 - que le bois soit bloqué avec une sous-couche solvant avant l'application du vitrificateur.
- Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application du vitrificateur et le remettre progressivement en route 7 jours après.
- Pour les salles de danse** : appliquer de la cire parquet sur le vitrificateur pour obtenir l'effet glissant demandé au sol.

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant la vitrification :

- Laisser le vitrificateur durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet vitrifié doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté (voir fiches techniques des produits concernés) :

Nettoyer	Nettoyant intensif
Régénérer	Raviveur métallisant

Au fil de l'utilisation intensive, le film de vitrificateur peut s'auto-lustrer et montrer à la longue une surface plus glissante :

- L'entretien de la non glissance / anti-dérapance demandée par la norme NF P90-106 se fera par application du Raviveur métallisant qui dispose également d'un procès-verbal de non glissance.
- Pour le nettoyage, utiliser le **Nettoyant Intensif PLASTOR** retirer les accumulations de graisse corporelle, traces de gomme noire de chaussures ou autres salissures adhérentes.
- Ne jamais utiliser de détergent ammoniacé, ou contenant de l'hydroxide de sodium ou de l'hydroxide de potassium.

Malgré les performances des vitrificateurs, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer un tapis brosse ou un paillason devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés au type de vitrificateur.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tuiler, se soulever voire devenir gris.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de Marseille, ammoniaque, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Ces produits sont susceptibles de colorer et de détruire petit à petit le film de vitrificateur. Utiliser de préférence les produits d'entretien PLASTOR.
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

conditionnements

Ce produit est disponible en kit de 5 litres (4.5L de résine + 0.5L de durcisseur) et de 10 litres pour l'aspect satin (9L de résine + 1L de durcisseur).

Le durcisseur est conditionné avec bouchon doseur de 50ml.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

certifications

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Une peau peut se former dans les emballages entamés. Dans ce cas, avant toute utilisation, filtrer le produit.

Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés et non mélangés avec le durcisseur : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'il n'ont pas été soumis au gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

certifications

NON GLISSANT

Non glissant, il convient parfaitement pour un usage sportif, dans les gymnases... car il n'est ni trop glissant ni trop anti-dérapant.

aspect satiné : rapport d'essai Labosport n° R100692-B1 du 28/04/2010 selon NF EN 13036-4



Label EC1 R

Label délivré par l'organisme GEV, association européenne référente en matière de lutte contre les émissions dans les produits de revêtements de sols et dans leur installation. Ce label atteste du faible niveau d'émission du produit.

Consulter nos fiches de données de sécurité.

Important : se conférer au paragraphe sur les précautions particulières pour la vitrification en salles de sports

aspect brillant : rapport d'essai Labosport **R100920-A1** 28/06/2010 selon NF EN 13036-4

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.